

Comité Ethique du Fonds Nouvelle Stratégie 50 du 21/12/2023 et du 04/01/2024  
Secteur : Chimie

Les membres d'E&I ont participé le 21/12/2023, puis le 04/01/2024 au comité éthique organisé chez Meeschaert (société de gestion dénommée Mandarine à compter de 2024) pour l'analyse d'entreprises du STOXX600 appartenant au secteur de la chimie. Comme à l'accoutumée, seules les mieux notées « ESG » faisaient partie du panel.

L'industrie chimique joue un rôle essentiel en amont de la chaîne de valeur de nombreux secteurs d'activité, tels que l'agriculture, le médicament ou encore, l'automobile.

Objet de controverses intenses et anciennes, l'impact de mieux en mieux cerné de cette activité sur la santé des personnes, en particulier des collaborateurs du secteur se révèle important. Près de 11% de la population active en France (quelque 2,7 millions de salariés) sont en contact avec au moins un agent chimique potentiellement cancérigène au travail. Autrement dit, sur les sites industriels fabriquant, utilisant ces produits chimiques comme composants ; de plus dans l'environnement au sens large, cet effet se fait sentir. De nombreuses [études de biosurveillance](#) concluent à une exposition sensible de la population française, notamment aux perturbateurs endocriniens.

Le secteur fait face à des enjeux environnementaux de premier ordre. En effet, cette industrie est soumise à une double dépendance ; tout d'abord aux hydrocarbures qu'elle utilise de façon intensive et à d'autres énergies fossiles qu'elle consomme là aussi de façon importante (essence, gaz). Cette double dépendance expose logiquement les entreprises chimiques aux fluctuations des prix de ces intrants décriés, visés par des systèmes de taxes carbone fluctuantes, et aux réglementations potentielles sur certains produits, comme les plastiques. Qui plus est les méthodologies de comptabilité carbone étant disparates (dans ce secteur, à l'instar des autres), ce sont des sources de risques non négligeables, pour cette industrie à forte intensité carbone.

Si la baisse de la pollution chimique de l'eau a enregistré sur les vingt dernières années de nettes améliorations, en revanche, une progression inquiétante dans l'air, les eaux, les sols d'une imprégnation de « polluants éternels » (alias : PFAS ) est particulièrement pointée du doigt, actuellement. Largement plébiscités par les industriels pour leurs caractères anti-adhésifs, imperméabilisants et résistants à la chaleur, [les PFAS](#) sont utilisés dans de nombreux produits de consommation courante comme les textiles, les cosmétiques, les produits ménagers, les emballages alimentaires, les mousses anti-incendie, divers revêtements d'usage quotidien (les poêles en particulier) .

Conséquence de l'omniprésence des PFAS dans tant de produits de fabrication et de consommation courante : des niveaux mesurables de ces composés à foison, alors qu'il est aujourd'hui hautement probable que ces derniers ont un [impact négatif](#) sur la fertilité du vivant, le développement des cancers ou encore, sur le système immunitaire.

Par ailleurs, l'usage de la chimie dans le secteur agricole pour répondre à des besoins alimentaires essentiels illustre l'un des nombreux défis à relever pour pallier les inconvénients liés à cette industrie. D'aucuns font valoir que l'usage des pesticides serait moins nécessaire si les régimes alimentaires et les productions notamment animales changeaient : 75% de l'azote mondiale est produit dans l'unique but de nourrir les animaux. Une baisse de la consommation des protéines animales et un changement drastique de nos modes de culture (davantage de polyculture, et de rotation des cultures) permettraient de réduire le recours aux engrais azotés mis sur le marché par cette chimie. Autre enjeu majeur, la perte de rendement des végétaux liée aux aléas climatiques. Là, un élément de réponse que peut apporter la chimie réside dans l'usage des biostimulants, moyen prometteur pour augmenter la tolérance des plantes face aux aléas climatiques. De même, des produits chimiques de synthèse, évitant de trop puiser dans des stocks d'espèces végétales ou animales à protéger peuvent être intéressantes (dans l'alimentation, la

médecine voire, les cosmétiques...) si tant est que la balance des bénéfiques/risques pour le vivant *in fine* reste favorable. Des opportunités peuvent donc exister aussi, au nom de l'environnement et de la santé !

A la lumière des enjeux et défis du secteur de la chimie, nombreux et sans doute non exhaustifs à date, nous avons statué comme suit, à propos des sociétés ci-dessous :

### Tableau des décisions

Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions
Air Liquide SA	Conserver	Umicore SA	Conserver	Evonik Industries AG	Exclure
Akzo Nobel NV	Conserver	Johnson Matthey Plc	Ne pas intégrer	Covestro AG	Conserver
DSM -Firmenich AG	Conserver	Novozymes A/S	Conserver	BASF SE	Ne pas intégrer
Croda International plc	Conserver	Wacker Chemie AG	Conserver	Solvay SA	Conserver
Clariant AG	Exclure	Symrise AG	Conserver	Syensqo	Intégrer
				Lanxess AG	Conserver

### Relevé des décisions

#### ***Nous avons conservé :***

**Air Liquide SA** Valeur entrepreneuriale très positive (capture du CO<sub>2</sub>, hydrogène). Politique sociale et d'inclusion bien établie. Programme anti-corruption en place, avec formation. Peu de controverses notoires.

**Akzo Nobel NV** Objectifs environnementaux ambitieux avec de bons résultats, sauf sur l'eau à améliorer. Position sur l'économie circulaire tout à fait honorable. Bonne maîtrise de l'impact des produits sur la santé et transparence sur les produits abandonnés.

**Umicore SA** Valeur entrepreneuriale positive. Forte position affichée sur le recyclage. A contrario, un point de vigilance concernant la transparence sur les pollutions air et eau ainsi qu'un point d'attention sur les controverses liées au plomb (contamination de l'environnement des anciennes mines de plomb et de zinc en France, avec d'inquiétants niveaux de plomb dans le sang des enfants vivant près d'une usine en Belgique) sont à suivre avec attention. Voire, à challenger dans le cadre de la politique d'engagement du fonds NS50 ?

**Covestro AG** Peut mieux faire ! Retard pris dans la baisse des émissions carbone. L'entreprise est une des seules du secteur à ne pas avoir encore proposé de stratégie de réduction à SBTi ; elle n'a pas d'objectif de réduction ni d'activité d'engagement revendiquée, vis à vis de ses fournisseurs en amont pour baisser les émissions du scope en question. Manque de transparence en particulier sur le recyclage et la gestion des déchets.

**DSM Firmenich AG** Bonne stratégie environnementale : réduction des émissions de GES, verdissement du mix électrique, plan circularité et transparence sur le scope 3, notamment des « achats », de bon augure. Engagement des salariés élevé et maîtrise du *turn-over* ainsi que de l'accidentologie.

**Wacker Chemie AG** Gouvernance sujette à caution, avec un Conseil d'administration à majorité non-indépendante. Une controverse portant sur du travail forcé en Chine est à surveiller. A revoir dans un an.

**Symrise AG** Trajectoire 1°5 validée par le SBTi. La stratégie d'efficacité environnementale est robuste et des progrès sont notables tant en ce qui concerne l'énergie que la gestion de l'eau et des déchets. Le portefeuille de produits proposés avec un impact santé positif est à encourager ; idem, pour sa politique sociale et de diversité. Un point d'attention est signalé : des faits relevant potentiellement de pratiques anti-compétitives sont à surveiller.

**Croda International plc** Trajectoire 1°5 validée par le SBTi. Développement significatif des énergies renouvelables. Objectif de sourcing durable élevé avec 75 % de matières premières biologiques. Le niveau d'engagement des salariés est moyen, mais le *turnover* est dans la norme et l'accidentologie, basse.

**Novozymes A/S** Valeur entrepreneuriale élevée. La trajectoire 1°5 et le net zéro ont été validés par le SBTi. La stratégie biodiversité et la politique de valorisation des déchets sont étayés ; ainsi, 98% des déchets sont valorisés. Politique sociale créditée d'un taux d'engagement de 83 %.

**Lanxess AG** Stratégie SBTi 1,5° en place et objectifs de réduction d'émission de GES ambitieux, déjà atteints. Bien classée par [Chemscore](#), l'entreprise est mentionnée pour sa transparence, à l'adresse des investisseurs, quant aux polluants de son « portefeuille » de produits, notamment, et de sa préférence pour les produits durables. Axe d'amélioration attendue : la circularité et la gestion de ses déchets dangereux. Pilier social positif : accidentologie et *turnover* bas, par exemple.

**Solvay SA** A la suite de la scission de l'activité de chimie de spécialité Syensqo en décembre 2023, Solvay SA se concentre sur la fourniture de produits chimiques et d'intermédiaires. La stratégie carbone (au dessus de 2°, validée par le SBTi) donne l'exemple. Pollutions aériennes en baisse et part des produits durables en hausse. Le pilier social est en ligne avec ses pairs. La question de la gouvernance suite à la scission sera suivie.

***Nous avons intégré :***

**SYENSQO** Issue de la scission avec Solvay, elle bénéficie d'un a priori à l'avenant mais, à revoir dans 2 ans.

***Nous avons exclu :***

**Clariant AG** Gros problème de transparence. Rien sur les activités minières et forte augmentation des déchets. Beaucoup de controverses concernant les PFAS et les pratiques anticoncurrentielles.

**Evonik Industries AG** Ses engagements environnementaux sont faibles, aucune amélioration notable depuis 2020. Pas de sortie du charbon annoncée, et peu d'information sur l'efficacité énergétique.

***Nous n'avons pas intégré :***

**Johnson Matthey Plc** Valeur entrepreneuriale certes positive et réduction significative des émissions de GES, de déchets et d'eau. Mais manque cruel de transparence dans le domaine social, si ce n'est des licenciements et *turnover* élevés. A revoir ultérieurement.

**BASF SE** Pas de stratégie SBTi, ni d'objectifs sur le scope 3. Beaucoup trop de controverses de toute nature et manque criant de transparence sur trop de points ESG.